

## ARRETE N°14

### ARRETE DE FERMETURE DE L'ECOLE DU RPC HEUDICOURT SUITE A UN EPISODE DE CANICULE

**Nous Président du RPC HEUDICOURT**

Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22 JUIN 2026

ID : 080-258004068-20260622-A142026-AR

S<sup>2</sup>LO

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-4;

**Vu** le Code de l'éducation;

**Vu** le bulletin de vigilance de Météo-France plaçant le département de la SOMME en vigilance orange canicule;

**Vu** les recommandations sanitaires des autorités compétentes relatives aux épisodes de fortes chaleurs

#### **Considérant :**

- les températures exceptionnellement élevées annoncées sur le territoire communal;
- l'absence de conditions permettant d'assurer l'accueil des élèves et du personnel dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de santé;
- les températures relevées dans les locaux scolaires et le risque de déshydratation, de malaises et de coups de chaleur;
- la présence significative de vitres et de verrières;
- qu'il appartient au Président du regroupement de prendre les mesures nécessaires à la protection de la population, notamment des enfants;

#### **ARRETONS**

**Article 1 :** L'école du Regroupement Pédagogique Concentré de Heudicourt, située 4 Place de la Mairie 80122 est fermée au public le jeudi 25 juin 2026

**Article 2 :** Cette fermeture concerne l'ensemble des activités d'enseignement dispensées dans les établissements durant la période mentionnée à l'article 1.

**Article 3 :** Les familles seront informées sans délai par tout moyen approprié (affichage, site internet communal, courriel, application scolaire, réseaux de communication municipaux).

**Article 4 :** Madame la Présidente, Madame la Directrice de l'école, ainsi que les services municipaux concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera affiché, publié et transmis à:

- Monsieur le Préfet de la Somme;
- Monsieur/Madame le Directeur académique des services de l'Éducation nationale;
- Monsieur/Madame l'Inspecteur(trice) de l'Éducation nationale compétent(e).

R.P.C d'HEUDICOURT  
MAIRIE  
80122 HEUDICOURT  
Tél. : 03 22 86 81 32

Fait à Heudicourt, le 22 juin 2026

La Présidente, **Stéphanie DUFOR**

